

PERIODE du 23/04/18 au 06/07/18

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE

Coupon à remettre impérativement au plus tard le mercredi 04 avril 2018 avant 12h

Coupon à remettre dans la boîte aux lettres prévue à cet effet à l'école ou à envoyer par mail à :
secretariat.enfance-jeunesse@chevigny-saint-sauveur.fr

ENFANT

NOM : PRENOM :

Ecole fréquentée à la rentrée 2017 :

Classe à la rentrée 2017 : Nom de l'enseignant :


Allergies alimentaires (P.A.I. obligatoire) : OUI NON

Dans le cadre du principe de laïcité, un menu unique est proposé. Aucun repas de substitution ne sera prévu sauf en cas d'allergies alimentaires et sur validation d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.).

Représentant légal demandant l'inscription de l'enfant (père, mère ou responsable de l'enfant)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

 Domicile : Portable : Travail :

Adresse mail :

FIN AVRIL/MAI

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
23/04	24/04	26/04	27/04
30/04	1/05 FERIE	3/05	4/05
7/05	8/05 FERIE	10/05 FERIE	11/05
14/05	15/05	17/05	18/05
21/05 FERIE	22/05	24/05	25/05
28/05	29/05	31/05	

**COCHEZ
LES JOURS**

**DONT
VOUS AVEZ**

BESOIN

JUN/JUILLET

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
			1/06
4/06	5/06	7/06	8/06
11/06	12/06	14/06	15/06
18/06	19/06	21/06	22/06
25/06	26/06	28/06	29/06
2/07	3/07	5/07	6/07

Pour les inscriptions à la période, les repas peuvent, exceptionnellement, être commandés ou décommandés au plus tard le mercredi de la semaine précédente, à l'aide des coupons prévus à cet effet disponible sur le site internet « chevigny-saint-sauveur.fr » dans la rubrique « grandir à chevigny ». En aucun cas un enfant non désinscrit par écrit ne pourra être autorisé à rentrer chez lui seul.

ATTENTION : les repas non décommandés dans les délais seront facturés, qu'ils aient été pris ou non (sauf maladies sur présentation d'un certificat médical dans la semaine suivant la reprise de l'école de l'enfant).

Je soussigné(e)atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du service de restauration scolaire disponible en intégralité sur le site de la ville ou auprès du service enseignement situé au Centre « Pierre Perret », 26 route de Bressy.

Date :

Signature obligatoire du représentant légal :